

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 8 MAI 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 8 mai 2017 à la salle municipale de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Juliette Duguay, Annie Anglehart (heure d'arrivée 19h02)
Messieurs Richard Béliveau et Hartley Lepage.
Messieurs Jean-Marc Allain et Gaétan Delarosbil sont absents de la présente séance.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-150
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-151
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que le procès-verbal de la séance du 10 avril 2017 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-152
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 18 AVRIL 2017

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que le procès-verbal de la séance du 18 avril 2017 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-153
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 24 AVRIL 2017

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que le procès-verbal de la séance du 24 avril 2017 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil mais avec une modification à la résolution numéro 2017-04-146: *appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil au lieu de madame Juliette Duguay.*

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-154
ADOPTION DES COMPTES À PAYER
ET DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET
DES CHÈQUES AU 30 AVRIL 2017

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires portant les numéros # 96850 à 96864 et 904225 à 904321 et des chèques portant les numéros # 96850 à # 96861 et # 909758 à # 909853 et que les comptes à payer au montant de 56 122,96 \$ soient acceptés et payés.

Madame Juliette Duguay enregistre sa dissidence dans la négative sur les chèques numéros 909838 et 909836.

Adoptée à la majorité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Dir. gén. / secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-155
DON - CENTRE PLEIN LA SOUCHE

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un don au montant de 1 000 \$ au Centre Plein Air la Souche.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-156
DON - POLYVALENTE MGR SÉVIGNY

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un don au montant de 150 \$ à la Polyvalente Mgr Sévigny pour le Gala Pulsar.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-157
DON - POLYVALENTE DE PASPÉBIAC

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un don au montant de 150 \$ à la Polyvalente de Paspébiac pour le Gala Pulsar.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-158
DON - NEW-CARLISLE HIGH SCHOOL

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un don au montant de 100 \$ au New-Carlisle High School pour une bourse à une finissante de notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-159
DON - OPÉRATION ENFANT SOLEIL

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un don au montant de 100 \$ à Opération Enfant Soleil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Le maire fait lecture de la correspondance suivante :

- Lettre de monsieur David Heurtel du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques nous informe une subvention au montant de 21 229,75 \$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles ;
- Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire nous informant que tous les travaux devront être approuvés et réalisés avant le 31 décembre 2018 dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 ;
- Lettre du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous informe qu'un projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées est en vigueur pour une durée de trois ans. À cet effet, cette information apparaîtra dans le prochain bulletin municipal ;
- Correspondance de la MRC du Rocher-Percé concernant l'adoption du projet de règlement numéro 303-2017 modifiant le règlement numéro 241-2009 de la MRC du Rocher-Percé «Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé» et du document indiquant la nature des modifications à apporter à la réglementation d'urbanisme des municipalités et villes concernées de la MRC du Rocher-Percé ;
- Compte-rendu du comité du Symposium portant sur le Week-end des arts 2017 ;
- Lettre de remerciement de l'Association des personnes handicapées visuelles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine pour le don émis;
- Lettre de remerciement du Centre d'action bénévole Gascons-Percé pour l'appui financier au système P.A.I.R. ;
- Lettre de remerciement de la Maison des Jeunes l'Envolée Jeunesse inc. pour le don émis.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2016
ET DÉPÔT DU RAPPORT AUX RESPONSABLES DE LA
GOUVERNANCE – COMMUNICATION DE LA STRATÉGIE ET
DES RÉSULTATS DES TRAVAUX D'AUDIT
AU 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale dépose au conseil, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport aux responsables de la gouvernance, tel que préparé par Raymond Chabot Grant & Thornton.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-160
AFFECTATION SURPLUS AQUEDUC
SECTEUR GASCONS

CONSIDÉRANT QUE les revenus d'opérations et de financement d'aqueduc du secteur Gascons pour l'année 2016 s'élèvent à 40 131 \$ et que les dépenses réelles attribuables aux usagers d'aqueduc s'élèvent à 40 329 \$ donnant ainsi un montant déficitaire de 198 \$;

POUR CE MOTIF, il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu

QUE le conseil municipal prélève le montant déficitaire de 198 \$ dans le surplus affecté au réseau d'aqueduc du secteur Gascons, montant qui sera ajouté dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au surplus affecté aqueduc - Gascons pour acquitter le montant déficitaire dans la présente résolution.

Dir. gén. / secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-161
AFFECTATION SURPLUS AQUEDUC ET ÉGOUT
SECTEUR PORT-DANIEL

CONSIDÉRANT QUE les revenus d'opérations et de financement d'aqueduc et d'égout du secteur de Port-Daniel pour l'année 2016 s'élèvent à 213 309 \$ et que les dépenses reliées attribuables aux usagers d'aqueduc et d'égout s'élèvent à 195 642 \$ donnant ainsi un montant excédentaire de 17 667 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus de financement d'aqueduc et d'égout de la route du Capitaine-Fournier pour l'année 2016 s'élèvent à 73 327 \$ et que les dépenses réelles de financement attribuables aux usagers d'aqueduc et d'égout de la route du Capitaine Fournier s'élèvent à 69 543 \$ donnant ainsi un montant excédentaire de 3 784 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE le conseil municipal approprie le montant excédentaire de 17 667 \$ dans le surplus accumulé affecté au réseau d'aqueduc et d'égout du secteur Port-Daniel, montant qui sera prélevé dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité et qui sera réparti comme suit:

- Surplus accumulé affecté aqueduc : 13 670 \$
- Surplus accumulé affecté égout : 3 997 \$

QUE le conseil municipal approprie le montant excédentaire de 3 784 \$ dans le surplus affecté de la route du Capitaine-Fournier, montant qui sera prélevé dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu’il y a des crédits suffisants au surplus accumulé non affecté de la municipalité pour dans la présente résolution.

Dir. gén. / secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-162 APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016 DE L’OFFICE MUNICIPAL D’HABITATION DE PORT-DANIEL–GASCONS

Monsieur Richard Béliveau se retire de la discussion.

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons approuve les états financiers 2016 de l’Office Municipal d’Habitation de Port-Daniel–Gascons préparé par la firme Raymond Chabot Grant & Thornton. La contribution municipale se chiffre à 11 257 \$ pour l’année 2017 ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le versement au montant de 1 393 \$ représentant le solde à payer pour l’exercice 2016 et ce, suite à la vérification des états financiers par RCGT.

Adoptée à la majorité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-168 RECONDUCTION DE MANDAT CONSEIL ADMINISTRATION DE L’OFFICE MUNICIPAL DE PORT-DANIEL–GASCONS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons reconduit le mandat de monsieur Richard Béliveau pour représenter la municipalité en tant qu’administrateur au sein du conseil d’administration de l’Office Municipal d’Habitation de Port-Daniel–Gascons et ce, pour une durée de trois (3) ans.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-164 AUTORISATION DE DÉPENSE ET PAIEMENT FACTURE CONSTRUCTION JEAN & ROBERT LTÉE

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement de la facture de Construction Jean & Robert Ltée au montant de 7 350 \$, taxes en sus pour du gravier à la route de Marcil et au CPE.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-165 AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE ST-ONGE & ASSELS, AVOCATS INC.

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de St-Onge & Assels, avocats Inc. au montant de 23 570,79 \$, taxes incluses pour des honoraires professionnels jusqu’au 31

décembre 2016, relativement au dossier de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-166
VERSEMENT DE LA QUOTE-PART
DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement du 2^{ième} versement de la facture de la MRC du Rocher-Percé au montant de 91 127 \$ représentant la quote-part de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-167
ACHAT D'UN RÉFRIGÉRATEUR
CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons entérine la dépense et autorise l'achat d'un réfrigérateur pour le Centre Multifonctionnel au montant de 1 029 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-163
REDDITION DE COMPTES
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN
DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 86 231 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU' un vérificateur externe présentera dans le rapport financier au 31 décembre 2016 le total des frais encourus admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu et adopté que la municipalité de Port-Daniel–Gascons informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-169
EMBAUCHE DE LA COORDONNATRICE CAMP DE JOUR

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons embauche

madame Marie-Pier Beaudin comme coordonnatrice du camp de jour 2017 à raison de 20 hres/ semaine pendant 12 semaines et au taux de 19,25\$/heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-170
ADJUDICATION DE L'ÉMISSION
DU FINANCEMENT DUN EMPRUNT DE 250 000\$

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu

Que la Municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins du Centre-sud Gaspésien pour son emprunt par billets en date du 16 mai 2017 au montant de 250 000 \$ effectué en vertu du règlement numéro 2016-12. Ce billet est émis au prix émis de 100,00000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

22 700 \$	2.18 %	16 mai 2018
23 100 \$	2.18 %	16 mai 2019
23 700 \$	2.18 %	16 mai 2020
24 200 \$	2.18 %	16 mai 2021
156 300 \$	2.18 %	16 mai 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-171
MODALITÉS DE L'ÉMISSION
DU FINANCEMENT D'UN EMPRUNT DE 250 000\$

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Port-Daniel-Gascons souhaite emprunter par billet un montant total de 250 000 \$:

Règlements d'emprunt no	Pour un montant \$
2016-12	250 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ce billet est émis;

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit ;

QU'un emprunt par billet au montant de 250 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 2016-12 soit réalisé ;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière ;

QUE les billets soient datés du 16 mai 2017 ;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement ;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	22 700 \$
2019	23 100 \$
2020	23 700 \$
2021	24 200 \$
2022	24 700 \$ (à payer en 2022)
2022	131 600 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Port-Daniel–Gascons émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d’emprunt, c’est-à-dire pour un amortissements de **cinq (5) ans** (à compter du 16 mai 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d’emprunt numéro 2016-12, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l’emprunt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-172
RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION - TÉLÉVAG

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le renouvellement de l’adhésion annuelle à TéléVag au montant de 50 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-173
RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION
AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle l’adhésion 2017-2018 au Carrefour action municipale et famille au montant de 37,50 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-174
RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION
CONSEIL RÉGIONAL DE L’ENVIRONNEMENT
GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle l’adhésion 2017-2018 au Conseil Régional de l’Environnement Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au montant de 75 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-175
RENOUVELLEMENT D’ADHÉSION
CHAMBRE DE COMMERCE ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle l’adhésion 2017-2018 à la Chambre de Commerce du Rocher-Percé au montant de 250 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-176
EMBAUCHE DES EMPLOYÉS
TONTE DE GAZON

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l'embauche des journaliers saisonniers pour la tonte de gazon :

Monsieur Ghislain Michel, journalier à la tonte de gazon, secteur Port-Daniel, débutant le 15 mai 2017 pour une durée de dix-huit (18) semaines. Le salaire, les avantages sociaux et allocations forfaitaires sont fixés selon l'entente de travail. Que le maire et/ou directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cette embauche et au suivi du programme «contrat d'intégration au travail». Un montant forfaitaire de 40 \$/semaine est fixé pour ses frais de déplacement.

Monsieur Marcel Duguay, journalier à la tonte de gazon, secteur Gascons, débutant le 15 mai 2017 pour une durée de dix-huit (18) semaines. Le salaire, les avantages sociaux, l'allocation des équipements et de l'essence sont fixés selon l'entente de travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-177
EMBAUCHE DES EMPLOYÉES
BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l'embauche des employées du bureau d'accueil touristique :

Mesdames Danielle Blais et Marie-Claude Lebrasseur à titre de préposée à l'accueil pour une durée de dix-huit (18) semaines à 40 heures/semaine, débutant le 5 juin 2017 jusqu'au 6 octobre 2017 au salaire et avantages sociaux fixés par l'entente de travail en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-178
PRÉPOSÉ EN HORTICULTURE

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons procède à l'embauche du préposé en horticulture en la personne de monsieur Placide Langlois. Ce dernier débutera le 29 mai 2017 pour une durée de quatorze (14) semaines. Le salaire et les avantages sociaux sont fixés selon l'entente de travail. Un montant forfaitaire de 50 \$/semaine pour ses frais de déplacement et la location de ses équipements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-179
AUTORISATION D'ACHAT
POUR LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un montant budgétaire maximal de 5 500 \$ pour l'achat de fleurs, arbustes, compostage et terre pour les aménagements extérieurs de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-180
RÉÉDITION DU NAPPERON « LA ROUTE DU ROCHER-PERCÉ »

Dans le cadre de la 5^e édition de la carte napperon organisé par l'Office du tourisme du Rocher-Percé, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un montant de 400 \$ pour financer la réédition du napperon « la route du Rocher-Percé ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-181
DEMANDES DE CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES
ET SUBVENTION POUR EAU ET ÉGOUT
POUR RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde un crédit de taxes de services des matières résiduelles et une subvention aqueduc et égout pour les résidences intergénérationnelles suivantes et ce, sur recommandation de l'inspecteur municipal pour un montant total de 894,61 \$ pour l'année 2017

- ✓ 257, route 132 est : 282,29 \$
- ✓ 187, route de la Rivière : 612,32 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-182
COLLOQUE ANNUEL
ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à participer au colloque de l'Association des travaux publics d'Amérique qui se tiendra à Rimouski du 5 au 8 septembre 2017. Le coût d'inscription et les frais de déplacement reliés à ce colloque sont défrayés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-183
ADJUDICATION DE LA SOUMISSION
RÉFECTION DES PLANCHERS DE L'HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QU'un appel d'offres pour la réfection des planchers de l'Hôtel de ville a été envoyé par voie d'invitation écrite à quatre fournisseurs nommés par le conseil municipal ;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions le 24 avril 2017, trois soumissions ont été reçues soient: Construction Rivière au montant de 47 887,08 \$, taxes incluses, Edgar Morin au montant de 48 837,08, taxes incluses et Construction MTR Lévesque au montant de 30 813,30 \$, taxes incluses ;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Construction MTR Lévesque au montant de 30 813,30 \$, taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde le contrat de la réfection des planchers de l'Hôtel de ville à Construction MTR Lévesque au montant de 30 813,30 \$, taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AUTORISATION D'ACHAT POUR UNE REMORQUE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-184 **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION** **ACHAT APPAREILS RESPIRATOIRES**

ATTENDU QU'un appel d'offres a été envoyé par la Ville de Grande-Rivière pour l'achat d'appareils respiratoires ;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions le 31 mars 2017, un seul soumissionnaire a déposé soit: Aréo-Feu prix de 26 880 \$, taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission d'Aréo-Feu pour l'achat de quatre appareils respiratoires au montant de 30 510 \$, taxes en sus.

Pour défrayer cette dépense, le montant sera prélevé dans le surplus accumulé non affecté de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au surplus accumulé non affecté de la municipalité pour acquitter la dépense décrites dans la présente résolution.

Dir. gén. / secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-185 **ACCEPTATION DE LA SOUMISSION** **NUTRITE GASPÉSIE**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Nutrite Gaspésie pour l'achat de désherbant au montant de 1 272,96 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

ADHÉSION AU COMITÉ ZIP GASPÉSIE

Aucune adhésion au Comité ZIP Gaspésie.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-186
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURES
AUDACE DESIGN

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement des factures suivantes:

F16260: Design de différents modèles d'enseignes: 544,50 \$, taxes en sus

F16265: Graphisme pour l'image de marque: 3 575 \$, taxes en sus

F16258: Réalisation du site Web de la municipalité: 3 621,75 \$, taxes en sus

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-07-187
IMPRESSION DES ENSEIGNES

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons demande des estimations de coût pour l'impression des deux enseignes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-188
BUDGETS ALLOUÉS
JOURNÉE DE LA FAMILLE ET FÊTE DES VOISINS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise

- ✓ Un budget au montant de 1 000 \$ pour la tenue de la Journée de la famille qui aura lieu le 21 mai prochain au Complexe municipal ;

- ✓ Un budget au montant de 1 000 \$ pour la tenue de la Fête des voisins qui aura lieu le 10 juin prochain sur le site du Bureau d'accueil touristique.

Ces budgets seront affectés au poste de la politique familiale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-189
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES (FAIR)

Dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR), il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à déposer et à signer une demande d'aide financière pour un projet totalisant 22 500 \$ d'où une mise de fonds de la municipalité de 2 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-190
PROTOCOLE D'ENTENTE
FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES (FAIR)

Dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR), il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le maire, monsieur Henri Grenier, à signer ledit protocole d'entente relativement au projet «Entretien et amélioration de nos infrastructures municipales».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-191
OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE
POSTES DE JOURNALIER

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à faire parvenir dans toutes les résidences de la municipalité, une offre d'emploi temporaire pour combler des postes de journalier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-192
OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE
POSTES ÉTUDIANTS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à faire parvenir dans toutes les résidences de la municipalité, une offre d'emploi temporaire pour combler des postes étudiants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2017-05-193
ACHAT DE BILLETS

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons fasse l'achat de quarante (40) billets à la Fabrique de Port-Daniel et que ces billets soient distribués au public lors de la tenue d'un événement municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-05-194
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Hartley Lepage propose la clôture et la levée de la séance à 20h15.

Henri Grenier
Maire

Chantal Vignet
Dir. générale/secrétaire-trésorière